



Pyrale bivoltine – 1^{re} génération

- Captures de papillons de la 1^{re} génération de la pyrale bivoltine dans les régions des Basses-Laurentides, du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de la Montérégie et de Lanaudière.
- Dates prévisionnelles des traitements insecticides pour plusieurs régions/secteurs.
- Importance du dépistage au champ.
- Stratégie d'intervention avec les trichogrammes.

MAÏS SUCRÉ HÂTIF : 1^{re} GÉNÉRATION DE LA PYRALE BIVOLTINE

État de la situation

Des papillons de la pyrale bivoltine ont été capturés dans des pièges à phéromone durant la dernière semaine dans les régions suivantes : Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Mauricie, Montérégie et Lanaudière.

Selon les données de piégeage et le cumul des degrés-jours de croissance, nous prévoyons que **les premières pontes devraient débuter** :

- **Vers le 12 juin** dans les régions suivantes : **Basses-Laurentides, Montérégie, Laval et les municipalités hâtives du Centre-du-Québec et de Lanaudière**. Ainsi, les premières larves dans ces secteurs devraient être observées vers le 17 juin.
- **Vers le 19 juin** dans les régions suivantes : **Estrie, Mauricie, Outaouais et les municipalités plus tardives du Centre-du-Québec et de Lanaudière**. Ainsi, les premières larves dans ces secteurs devraient être observées vers le 24 juin.

À partir de la date indiquée pour l'apparition des premières larves (selon la région), visitez les champs menacés à intervalles réguliers. À cette période, les premières masses d'œufs seront écloses et les jeunes larves auront commencé à cribler les jeunes plants de trous minuscules. Des conseillers ont observé, par le passé, que **les premières larves émergeaient plus rapidement dans les champs cultivés sous bâches**. Commencez plus tôt le dépistage de ces champs.

Quelques rappels

Vous trouverez de l'information détaillée sur la pyrale du maïs dans le bulletin d'information « [Pyrale du maïs dans le maïs sucré : biologie, surveillance, dépistage et stratégies d'intervention](#) ». Voici toutefois quelques rappels importants.

La première génération de la pyrale bivoltine est généralement peu préoccupante à cause de la faible survie hivernale. Dans la plupart des cas, elle ne devrait pas justifier plus d'un traitement insecticide. Par contre, chez certains producteurs, elle peut être abondante et nécessiter plus d'une application. La décision quant au nombre d'interventions à effectuer doit, entre autres, tenir compte des niveaux antérieurs de dommages déjà observés dans les cultures de maïs hâtif et tardif. **Nous recommandons le dépistage champ par champ afin de mieux cibler les dates et le nombre de traitements.**

Les champs qui sont particulièrement à surveiller et à protéger, s'il y a lieu, contre la première génération de la pyrale bivoltine sont les champs de maïs cultivés avec paillis de plastique et/ou sous bâches, les champs semés tôt et les champs hâtifs semés sur un retour ou près d'un retour de maïs sucré tardif infesté par la deuxième génération de la pyrale bivoltine l'année précédente.

Dates de début du dépistage, par groupe de régions

| Groupe de régions → | Basses-Laurentides, Montérégie, Laval et les municipalités hâtives du Centre-du-Québec et de Lanaudière | Estrie, Mauricie, Outaouais et les municipalités plus tardives du Centre-du-Québec et de Lanaudière |
|--|---|---|
| Début du dépistage des masses d'œufs | Vers le 12 juin | Vers le 19 juin |
| Début du dépistage des larves et des criblures | Vers le 17 juin | Vers le 24 juin |

Dates prévisionnelles des traitements insecticides

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître les dates d'intervention recommandées pour les stratégies de 1 à 3 traitements appliqués sur des champs qui atteignent le stade 6 feuilles ou plus durant la période de ponte. Rappelons que les traitements insecticides doivent cibler les jeunes larves en train de s'alimenter sur les plants de maïs, entre l'éclosion des œufs et l'entrée des larves à l'intérieur des plants.

Dates prévisionnelles des traitements sur le maïs sucré hâtif

| Régions | Début de la ponte | Nombre et dates des traitements pour ces régions (prévision)* |
|---|-------------------|---|
| Basses-Laurentides Montérégie Laval Lanaudière (municipalités hâtives) Centre-du-Québec (municipalités hâtives) | Vers le 12 juin | Stratégie à 1 traitement : 28 juin Stratégie à 2 traitements : 23 et 30 juin Stratégie à 3 traitements : 17 juin, 24 juin, et 1 ^{er} juillet |
| Estrie Mauricie Outaouais Lanaudière (municipalités tardives) Centre-du-Québec (municipalités tardives) | Vers le 19 juin | Stratégie à 1 traitement : 5 juillet Stratégie à 2 traitements : 30 juin et 7 juillet Stratégie à 3 traitements : 24 juin, 1 ^{er} juillet et 8 juillet |

* IMPORTANT : ces dates peuvent varier de quelques jours, selon les observations effectuées par les collaborateurs du réseau maïs sucré. Les prochains avertissements vous tiendront au courant de ces changements, s'il y a lieu. Votre conseiller agricole serait également avisé s'il y avait des changements importants dans ces prévisions. **Pour les champs cultivés sous bâches, il est possible que ces dates soient devancées de 3 à 4 jours.**

Pour plus d'information sur les traitements insecticides, consultez le bulletin d'information « [Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2014](#) ».

Stratégie d'intervention avec les trichogrammes

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements insecticides conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements insecticides, qui eux, sont dirigés contre les larves. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles. Puisque la ponte de la 1^{re} génération de la pyrale bivoltine devrait commencer autour du 12 juin ou du 19 juin (selon la région), les trichogrammes devront être actifs dès cette date dans les champs qui auront atteint le stade 4 à 6 feuilles.

À partir du début de la ponte de la pyrale, vous pourrez mesurer le taux de parasitisme en observant les masses d'œufs sous les feuilles des plants de maïs. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432
Courriel : brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612
Courriel : pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – Maïs sucré – 12 juin 2014